



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

handicapés

Question écrite n° 71353

Texte de la question

M. Bernard Gérard attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur l'utilisation des machines dangereuses dans les IME et Impro. Cette question avait fait l'objet de démarches de l'UNAPEI, visant à rappeler aux DDASS, autorités de contrôle des IME et Impro, leur compétence pour accorder ou refuser les dérogations sollicitées par les établissements précités. La direction générale de l'action sociale avait alors annoncé qu'une réforme était envisagée sur ce sujet, nécessitant cependant de nouvelles dispositions législatives. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les perspectives d'une telle réforme, et si celle-ci peut être envisagée à compter de la rentrée 2010-2011.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71353

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1623

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)